

PROCÈS-VERBAL

Première séance

de l'assemblée publique de la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens tenue le jeudi 15 mars 2007 à la Caserne 1830, 3622, rue Hochelaga.

Objet : Sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais

SONT PRÉSENTS :

- M. Jean-François St-Onge, président
Arrondissement d'Achats-Cartierville
- M. Ross Blackhurst
Arrondissement de LaSalle
- M. Maurice Cohen
Arrondissement de Saint-Laurent
- Mme Suzanne Decarie
Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
- M. Sylvain Lachance
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
- M. Frank Venneri
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

SONT ABSENTES :

- Mme Mary Deros, vice-présidente
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
- Mme Clementina Teti-Tomassi
Arrondissement de Montréal-Nord

Sont également présents, M. Marcel Tremblay, membre du comité exécutif et responsable des services aux citoyens, Mme Marilou Filiatreault, présidente du Conseil jeunesse de Montréal, Mme Sylvie Lepage, conseillère en développement communautaire, M. Olivier Beausoleil, conseiller en développement communautaire, et Mme Suzanne Laferrière, conseillère en développement de l'habitation

Assistance : environ 30 personnes

1. Ouverture de la séance

À 19 h 05, le président, M. Jean-François St-Onge, déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue, présente les membres de la commission et explique le déroulement de la soirée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Sylvain Lachance, appuyée par Mme Suzanne Decarie, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais

- **Allocution de M. Marcel Tremblay**

Le président, M. St-Onge, invite M. Marcel Tremblay à prendre la parole.

M. Tremblay rappelle qu'il y a 40 ans se tenait à Montréal l'Exposition universelle et qu'il y a 30 ans se tenaient les Jeux olympiques d'été. Ces événements ont ouvert Montréal sur le monde et permis aux jeunes de rêver d'un Montréal meilleur. M. Tremblay estime que c'est maintenant au tour des jeunes présents de rêver et leur pose la question suivante : « comment entrevoyez-vous votre ville? »

M. Tremblay déplore que la campagne électorale provinciale en cours ne fasse pas plus de place à Montréal, qui est le cœur économique du Québec. C'est à la jeunesse de prendre en main l'avenir de Montréal. Et la présence des jeunes à la consultation publique est déjà un bon commencement. M. Tremblay demande donc aux jeunes de s'engager dans la vie communautaire et d'utiliser les entités qui sont en place pour leur venir en aide (Fondation du maire de Montréal, les Corporations de développement économique et communautaire, etc.)

- **Présentation du Conseil jeunesse de Montréal**

À 19 h 20, le président, M. St-Onge, remercie M. Tremblay et cède la parole à Mme Marilou Filiatreault, du Conseil jeunesse de Montréal.

Mme Filiatreault explique que le Conseil jeunesse de Montréal (CjM), qui existe depuis quatre ans, se fait la voie des jeunes au sein des instances municipales. Le CjM s'assure, en fait, que les jeunes ne soient pas oubliés dans les décisions municipales et publie des avis, comme celui sur le transport collectif, pour guider les élus.

Le CjM constate que la question du sentiment d'appartenance est au cœur du développement social et territorial de nombreux centres urbains et qu'il est devenu une préoccupation majeure des villes canadiennes et mondiales.

Il présente les objectifs qu'il entend rencontrer en procédant à la consultation, à savoir :

- Être à l'écoute pour bien représenter les jeunes et leurs préoccupations ;
- Favoriser un espace de confiance et d'interactions ;
- Apporter des éléments de compréhension à la réalité des jeunes ;
- Trouver des pistes de solutions visant le développement du sentiment d'appartenance.

On constate également qu'il existe plusieurs types de sentiment d'appartenance, qu'ils soient territorial, institutionnel, social, etc. Mais le CjM souhaite davantage se concentrer sur le sentiment d'appartenance territorial qui couvre plusieurs aspects, tels que la diversité des besoins (sports, loisirs, parcs, infrastructures, etc.)

D'ailleurs, le sentiment d'appartenance territorial est intimement lié au rapport qu'entretient le jeune avec son espace, son environnement et à son degré d'affection par rapport à celui-ci. Ainsi, il témoigne de la notion d'attachement, voire même de fierté, à son territoire et de la revendication d'appartenance à ce lieu d'habitation (quartier, arrondissement, ville).

Contexte et réalités

Le CjM rappelle que le poids démographique des 15-29 ans est en constante baisse au Québec depuis 1976. Ainsi, les jeunes de cette catégorie d'âges représentaient 29,2 % de la population en 1976, 28,8 % en 1981, 22,6 % en 1991 et, enfin, 19,7 % en 2001. Pour sa part, Montréal compte 450 000 jeunes âgés de 12 à 30 ans, ce qui représente 27,7 % de sa population.

Et ces jeunes ont de multiples visages puisqu'ils sont étudiants, travailleurs, déscolarisés, issus de la rue, issus de l'immigration, autochtones, etc. Cette diversité de la jeunesse révèle donc une variété d'enjeux qui doivent être pris en considération : les réalités sont parfois marquées par de fortes disparités des conditions de vie, d'un arrondissement à l'autre, d'un quartier à l'autre.

Enjeux

Certains enjeux identifiant la jeunesse montréalaise ont fait l'objet d'avis émis par le CjM et présentés à la Ville de Montréal. Il s'agit :

- Le départ des jeunes familles vers les villes de banlieues ;
- L'augmentation de la situation précaire des jeunes ;
- Le maintien d'un taux de chômage élevé chez les jeunes ;
- Les phénomènes socio-urbains affectant la jeunesse.

Découlant de ces enjeux, le CjM constate que les jeunes identifient plusieurs aspects favorisant le sentiment d'appartenance. Ainsi, ils veulent pouvoir apprécier leur milieu de vie, ils veulent s'identifier à leur milieu de vie, ils souhaitent vivre dans un environnement propre et sécuritaire, ils espèrent connaître leur milieu, ils veulent partager une vision commune et des centres d'intérêt, ils veulent s'engager et participer et, enfin, ils veulent qu'on respecte les différences.

La faiblesse du sentiment d'appartenance

Le CjM constate également que certains facteurs entravent le développement du sentiment d'appartenance chez les jeunes, soit le manque ou l'insuffisance d'infrastructures sportives ou culturelles dans leur quartier, le manque de lieux de socialisation, la pauvreté et les phénomènes socio-urbains, la difficulté d'accès à des logements abordables et à la propriété, la fragilisation des liens familiaux, le décrochage scolaire, la précarité professionnelle et le chômage ainsi que les difficultés d'intégration.

Ainsi, la faiblesse du sentiment d'appartenance entraîne une série de conséquences comme l'exode des jeunes familles, le manque de participation des jeunes à la vie civique et communautaire et le non-respect des jeunes face à leur environnement.

Mais, en sentant qu'ils ont une place dans leur milieu de vie, les jeunes seront plus susceptibles d'exercer leur rôle de citoyens et, ainsi, de participer à la vie de la communauté.

En misant sur le développement d'appartenance des jeunes, la Ville de Montréal s'assure, selon le CjM, de leur offrir une meilleure qualité de vie, d'une participation active de leur part, de la prévention des phénomènes socio-urbains et d'une relève.

Les programmes pour stimuler le sentiment d'appartenance

Mme Sylvie Lepage, conseillère en développement communautaires du Service de développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, rappelle que la Ville a décidé, en 1990, de faire des jeunes une priorité. Ainsi, des programmes ou services aux jeunes ont été élaborés pour répondre spécifiquement à leurs besoins (Jeunesse 2000, parcs à planche à roulettes, etc.). Mais surtout, des partenariats sont développés avec des organismes qui oeuvrent dans chaque quartier. Ces partenariats sont un moyen efficace pour améliorer la qualité de vie des jeunes Montréalais.

Selon le CjM, la consultation publique tenue dans le cadre des travaux de la commission sur les services aux citoyens est un premier pas vers le développement ou le renforcement du sentiment d'appartenance et traduit la volonté de donner une réelle place aux jeunes afin qu'ils puissent s'exprimer, construire leur appartenance montréalaise et exercer leur citoyenneté avec fierté.

Pour lancer le débat, Mme Filiatreault lance la question suivante aux jeunes : êtes-vous fiers d'être Montréalais ?

4. Période de questions et d'interventions du public

À 19 h 40, le président, M. St-Onge, annonce l'ouverture de la période de questions du public.

Intervenant 1, Michael Thériault, Maison de jeunes de Pointe-aux-Trembles

M. Thériault est le coordonnateur d'une maison de jeunes. Il souhaite céder la parole à des jeunes qui l'accompagnent.

Intervenant 2, Michael

Un de ces jeunes indique qu'il n'est pas fier d'être Montréalais en raison du manque de sécurité, notamment lié au problème des gangs de rue. Il déplore également le manque d'activités destinées aux jeunes et, surtout, le manque d'entretien des infrastructures en place. Pour enrayer le problème des graffitis, il propose plus de murs légaux pour permettre aux jeunes de s'exprimer. Comme il réside dans un quartier éloigné, il doit souvent faire une heure et plus de transport en commun pour se rendre sur un lieu donné. Les jeunes aimeraient donc avoir plus de lieux de rassemblement sans qu'il n'y ait nécessairement d'activités encadrées. Ces locaux serviraient de lieux de rencontre.

M. Venneri souligne qu'il est également possible de faire de la promotion auprès de promoteurs privés pour qu'ils développent des endroits destinés aux jeunes.

Mme Decarie demande si le manque de sécurité les empêche de se rendre dans des parcs, par exemple.

Le jeune évoque l'exemple du parc de la 1^{ère} avenue. Ce parc servait de lieu de rencontre pour des jeunes qui jouaient au football. Ce parc est, malheureusement, devenu un terrain de pétanque, ce qui a eu pour effet de chasser les jeunes du parc. Comme les maisons de jeunes ferment tôt, ils ne savent souvent pas où aller. Il propose donc des journées de jeunes, au même titre que la Fête des enfants, célébrée en été.

Les jeunes de Pointe-aux-Trembles, adeptes d'un sport appelé parcours, souhaiteraient avoir des lieux pour pratiquer leur sport qui est de plus en plus populaire. Ils donnent l'exemple d'un grand local vacant du boulevard St-Jean-Baptiste qui pourrait servir à la pratique de leur sport.

Intervenante 3, Anne St-Pierre, directrice générale adjointe de la Corporation de développement de l'Est (CDEST) et présidente de *Y'a quelqu'un l'aut' bord du mur*

Pour enrayer le problème des graffitis, Mme St-Pierre estime qu'il faut proposer aux jeunes des alternatives créatrices, comme les murs légaux. Elle estime également qu'il faut renouveler la façon dont on fait les loisirs dans chaque arrondissement. Par exemple, elle explique qu'un endroit de type café ne doit pas nécessairement être d'intérêt privé et elle encourage la Ville à développer certaines initiatives.

Intervenant 4, Joey Sauro, *Y'a quelqu'un l'aut' bord du mur*

Mme St-Pierre souhaite céder la parole à M. Joey Sauro qui est un jeune travaillant pour *Y'a quelqu'un l'aut' bord du mur*. M. Sauro explique la mission de son organisme d'économie sociale qui vise l'embellissement de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. *Y'a quelqu'un l'aut' bord du mur* offre notamment: l'enlèvement de graffitis, des alternatives pour les graffiteurs, l'implication sociale et professionnelle de jeunes, la mobilisation des marchands de la promenade Ontario, des stratégies d'embellissement du quartier ainsi que la mise en oeuvre de solutions et d'alternatives profitables pour toute la communauté.

Concernant les murs légaux, M. Sauro estime que cela entraîne souvent une nouvelle problématique : un jeune peut aller peindre sur un mur légal, mais peut aussi, sur son chemin de retour, vider le reste de sa peinture sur d'autres murs ou sur le mobilier urbain. Il estime donc que la prévention est importante afin, notamment, d'enrayer les préjugés. Outre la prévention ou la sensibilisation, son organisme propose d'autres options aux propriétaires pris avec des problèmes récurrents de graffitis : la création de graffitis artistiques, la plantation de vignes, l'éclairage au sodium, etc.

Dans un tout autre ordre d'idées, M. Sauro estime que les activités proposées par la Ville ne sont pas nécessairement adaptées au goût des jeunes d'aujourd'hui. Ces jeunes pratiquent des sports jugés plus extrêmes qui pourraient être plus sécuritaires s'ils étaient pratiqués dans un lieu adapté et encadré.

M. Tremblay souhaite intervenir sur le sujet des graffitis, qui sont un réel problème à Montréal. Il rappelle que 10 millions \$ ont été investis en 2006 (5 millions \$ par la STM et 5 millions \$ par la Ville) pour l'enlèvement des graffitis, mais le problème persiste toujours. Il estime que Montréal doit développer une façon de faire originale pour aider à régler ce problème.

M. Tremblay encourage les jeunes à aller dans les conseils d'arrondissement pour faire valoir leurs préoccupations et pour donner leur opinion dans la planification annuelle des activités de loisirs.

Intervenante 5, Geneviève Coulombe, Carrefour jeunesse emploi Hochelaga-Maisonneuve

Mme Coulombe estime que les interventions sur le terrain sont importantes. Il faut aller chercher le jeune dans son milieu afin de stimuler son sentiment d'appartenance. Cependant, elle déplore le manque de financement pour soutenir ce genre d'actions.

Mme Lepage souligne que la Ville a développé ses priorités dans les dossiers jeunesse et que l'intervention dans le milieu fait partie de ces priorités. C'est, d'ailleurs, la ligne de conduite vers laquelle la Ville tend. La Ville souhaite également avoir l'aide des gouvernements supérieurs pour s'assurer de la réussite de cette façon de faire.

Intervenant 6, Laurent Blanchard, conseiller municipal, district d'Hochelaga

M. Blanchard souligne que l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est le laboratoire social du Québec. Par plusieurs initiatives originales, le milieu se prend en main. D'ailleurs, il souhaite davantage de soutien de la part des gouvernements supérieurs pour que l'arrondissement continue à développer son exemplarité.

Intervenant 7, Marie-Anne Seim, citoyenne

Mme Seim habite depuis peu l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et trouve le milieu stimulant et les gens chaleureux. Elle se dit donc fière d'habiter ce quartier en raison notamment de la diversité des activités.

Par ailleurs, elle souhaite donner l'exemple du Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier, situé à Québec. Il s'agit d'un centre destiné aux 16-30 ans qui éprouvent des difficultés quelconques (mère monoparentale, aide sociale, drogue, etc.). Ce centre regroupe une soixantaine de logements et un centre de personnes-ressources. Les jeunes qui y habitent s'engagent à s'impliquer au centre. C'est un centre « par et pour les jeunes ». Ses services vont de l'accueil, à l'information-référence, des logements de qualité à 25 % du revenu, à la formation sur mesure et aux activités sociales, culturelles et de loisirs, etc.

Intervenant 8, Jonathan Rodrigue, Mission Bon Accueil, Club de l'Arche

Selon M. Rodrigue, le sentiment d'appartenance passe par les organismes qui sont en contact direct avec les jeunes. Il constate qu'il y a beaucoup d'argent investi en loisirs, mais les jeunes ne sont pas nécessairement attirés vers ce genre d'activités. Il propose de diversifier l'offre de services, notamment en misant sur la valorisation des jeunes, ce qui pourrait passer par les activités d'animation et non sportives.

Sur la propreté, il constate souvent que des seringues souillées se retrouvent par terre où se trouvent des jeunes. Il estime que pour régler le problème de la propreté, on doit miser sur l'éducation et pas nécessairement sur le nettoyage. Il suggère de bâtir des projets positifs autour d'activités banales telles les corvées.

Intervenante 9, Lise, Association des sourds et malentendants

Cette Française, en stage au Québec, souhaite rappeler l'importance de sensibiliser les jeunes à prendre leur place, notamment au sein d'association ou d'organisme.

Intervenante 10, Anne Saint-Pierre

Mme Saint-Pierre souhaite reprendre la parole à titre de citoyenne. Elle confie qu'elle rêve de maisons de la culture – offrant des espaces café, de musique, de danse, etc. – destinées aux adolescents qui seraient ouvertes à des heures adaptées aux jeunes.

À ce sujet, Mme Coulombe souhaite donner l'exemple de la Rock School Barbey à Bordeaux en France et invite les membres à consulter le site Internet (www.rockschool-barbey.com). Mme Seim suggère l'idée de créer des forfaits culturels pour les jeunes à prix abordable.

5. Période de questions et d'interventions des membres de la commission

À 20 h 55, le président, M. St-Onge, annonce l'ouverture de la période de questions des membres de la commission.

M. Cohen indique que les membres ont enregistré les commentaires des personnes présentes et qu'ils tenteront de développer des recommandations dans le sens de leurs préoccupations.

M. Blackhurst constate que le problème des graffitis est de plus en plus grave. Sur le sujet des HLM, il estime que le sentiment d'appartenance passe par la mise en place de comités de citoyens autonomes.

M. Lachance explique qu'il a un fort sentiment d'appartenance envers le quartier Villeray où il a grandi. Il croit que ce sont ces micromilieus qui vont aider à enrayer l'exode. Il estime que la Ville doit développer des services aux jeunes en fonction de ceux qui les utilisent, ce qui contribuera à améliorer la qualité de vie des jeunes.

Mme Decarie retient quatre points qui sont ressortis de l'assemblée. Le sentiment d'insécurité que vivent les jeunes, le malaise envers la malpropreté, le manque d'espaces pour pratiquer des loisirs ou, tout simplement, pour se réunir entre jeunes et, enfin, la cohabitation des jeunes avec les autres groupes de la société (ex. : personnes âgées).

M. Venneri remercie les personnes présentes pour avoir fait ressortir une série de problématiques. Il souligne l'importance de leur présence en rappelant que si l'offre de services de la Ville est telle aujourd'hui, c'est que des gens sont venus s'exprimer sur le sujet pour faire valoir leurs besoins. Il y a peut-être lieu de revoir cette offre de services, mais en restant vigilants pour satisfaire les autres groupes qui utilisent les installations ou autre.

6. Ajournement de l'assemblée

Le président, M. St-Onge, informe les personnes présentes que la commission tiendra deux autres séances publiques sur le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais. La première aura lieu le mercredi 28 mars à 19 h au Centre des loisirs de l'arrondissement de Saint-Laurent et la seconde, le samedi 31 mars à midi au Cégep du Vieux-Montréal. La commission adoptera ses recommandations le 19 avril à 17 h, à la salle du conseil.

Il remercie de leur présence les citoyens, les membres de la commission, M. Tremblay, Mme Filiatreault et les membres du Conseil jeunesse, Mme Lepage, M. Beausoleil et Mme Laferrière.

À 21 h 30, sur une proposition de M. Ross Blackhurst, appuyée par M. Sylvain Lachance, l'assemblée est ajournée au 28 mars 2007.

Deuxième séance

de l'assemblée publique de la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens tenue le mercredi 28 mars 2007 à 19 h, au Centre des loisirs de l'arrondissement de Saint-Laurent, 1375, rue Grenet.

SONT PRÉSENTS :

- M. Jean-François St-Onge, président
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
- M. Ross Blackhurst
Arrondissement de LaSalle
- M. Maurice Cohen
Arrondissement de Saint-Laurent
- Mme Suzanne Decarie
Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
- M. Sylvain Lachance
Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
- Mme Clementina Teti-Tomassi
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Frank Venneri
Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

EST ABSENTE :

- Mme Mary Deros, vice-présidente
Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Sont également présents, M. Marcel Tremblay, membre du comité exécutif, Mme Patricia Bittar, conseillère municipale de l'arrondissement de Saint-Laurent et conseillère associée au maire pour les services aux citoyens, Mme Marilou Filiatreault, présidente du Conseil jeunesse de Montréal, et Mme Sylvie Lepage, conseillère en développement communautaire

Assistance : 45 personnes

1. Ouverture

À 19 h 05, le président, M. Jean-François St-Onge, déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Maurice Cohen, appuyée par M. Sylvain Lachance, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais

Le président, M. St-Onge, invite Mme Patricia Bittar à prendre la parole. Mme Bittar veut seulement souhaiter la bienvenue dans l'arrondissement de Saint-Laurent aux nombreuses personnes présentes. Elle cède aussitôt la parole à M. Tremblay. M. Tremblay tient à remercier les jeunes de s'être déplacés. Il explique que sans eux cette assemblée n'aurait pas sa raison d'être. Il rappelle le rôle du Conseil jeunesse de Montréal qui est de conseiller les élus municipaux sur les dossiers qui touchent la jeunesse. Il encourage les jeunes à s'exprimer pour que les choses changent comme ils l'entendent. Ils ont le pouvoir de faire avancer les dossiers qui les tiennent à cœur en s'engageant dans leur milieu. Il rappelle que l'Expo 67 était un grand rêve pour la jeunesse de l'époque. C'est maintenant au tour des jeunes d'aujourd'hui de se trouver un rêve et de s'exprimer afin de le réaliser.

M. St-Onge remercie M. Tremblay et cède la parole à Mme Filiatreault pour sa présentation powerpoint (voir point 3 de la séance du 15 mars)

4. Période de questions et d'interventions du public

À 19 h 40, le président, M. St-Onge, annonce l'ouverture de la période de questions du public.

Intervenant 1, Sébastien Tétreault, ancien candidat de Projet Montréal

D'entrée de jeu, M. Tétreault se dit fier d'être Montréalais et souhaite faire progresser la place de Montréal au sein du Québec, du Canada, voire même du monde. Mais un dossier le préoccupe en particulier, celui de l'habitation. Il croit que le prix élevé des logements à Montréal est une conséquence directe de l'exode des jeunes vers les banlieues. Il souhaiterait avoir plus de logements abordables de plus grande surface afin de pouvoir y élever une famille. Il souligne donc le manque flagrant de logements de deux ou trois chambres à prix abordable.

Selon lui, une conséquence de la flambée des prix à Montréal est la spéculation provenant de l'étranger. Il croit que l'habitation doit appartenir aux Montréalais et propose une taxe à la spéculation.

Intervenant 2, Martin, Jeunesse ouvrière chrétienne

Martin explique qu'il demeure à Longueuil, mais travaille dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Il constate que le salaire à Montréal n'est souvent pas compétitif par rapport aux banlieues et que les conditions de travail sont mauvaises. De plus, il manque, selon lui, d'activités de sports et de loisirs à moindre coût pour les jeunes, ce qui contribue au phénomène des gangs de rue. Il constate également, comme l'intervenant précédent, que les prix des loyers à Montréal sont élevés. C'est d'ailleurs pourquoi il a choisi de s'installer en banlieue, même s'il travaille à Montréal. Il est cependant attiré par certaines activités qui se déroulent à Montréal : les bars, le Centre Bell, etc.

De plus, il croit que pour rejoindre les jeunes il faut aller les chercher sur le terrain. Il faut que les intervenants soient visibles. Les organismes pourraient, par exemple, être présents dans le métro, comme on le fait, par exemple, parfois pour la vente de livres.

Intervenante 3, Martine Lamadeleine, stagiaire, Carrefour Jeunesse emploi

Mme Lamadeleine suggère, tout d'abord, d'aller rencontrer les jeunes dans les écoles, en journée, du lundi au vendredi. Elle désire apporter quelques points qui témoignent des difficultés rencontrées par les jeunes. Premièrement, elle mentionne les prix élevés des loyers. Ensuite, elle souligne la difficulté pour les jeunes de se trouver un emploi en raison de leur manque d'expérience. De plus, elle croit que les programmes municipaux ne sont pas assez publicisés – ou ils le sont mal – auprès des jeunes afin qu'ils en fassent une utilisation optimale. Pour ce qui est de la propreté, elle constate que les jeunes aiment faire des graffitis et suggère donc de fournir des endroits désignés pour qu'ils puissent s'exprimer. Certes, elle admet que Montréal a ses bons côtés (festivals, bistrots, etc.), mais la Ville a aussi ses travers : problèmes d'itinérance et de toxicomanie, le manque de sécurité, etc.

Pour elle, la base, c'est : un logement décent à prix raisonnable, un bon emploi, pouvoir circuler le soir en toute sécurité, une ville propre, des activités à prix abordable et des taxes peu élevées.

La conseillère municipale d'Anjou, Mme Andrée Hénault, s'informe pour savoir quel type d'activités intéresse les jeunes?

Intervenant 4, Centre des adolescents de l'arrondissement de Saint-Laurent

Il rappelle que, par les années passées, on permettait aux jeunes de faire des graffitis sur des panneaux qui étaient par la suite exposés. Il aimerait que l'expérience soit renouvelée chaque année. Il déplore l'absence de certaines infrastructures destinées aux jeunes, comme des tables de ping pong et l'aménagement de patinoires de hockey cosmopolite en été. Par ailleurs, il constate le manque de lieux de socialisation pour les 18-30 ans.

M. Tremblay souhaite rappeler toute l'importance du problème des graffitis et désire connaître des solutions pour les empêcher d'apparaître sur le mobilier urbain et dans le métro.

Intervenant 5

En réponse à cette question, un jeune suggère de mettre sur pied des concours de graffiteurs et autres types de concours (danse, musique, etc.) afin d'encadrer les jeunes après les classes et les fins de semaine.

Mme Filiatreault ajoute qu'il est important d'offrir des alternatives aux jeunes et de faire de l'occupationnel. Et, selon elle, cela passe par l'animation de milieu. La Ville doit donc chercher à développer des activités qui ressemblent aux jeunes et qui les défoulent.

Mme Lepage désire ajouter que la clé de l'action avec les jeunes réside dans l'animation de milieu. Il est important de valoriser les jeunes. Mais elle met en garde contre l'improvisation en matière d'interventions. Les actions doivent être pensées et planifiées pour être efficaces.

Mme Decarie souhaite savoir comment peut-on attirer l'attention des jeunes, quels moyens doit-on utiliser?

Intervenante 6, Shaïma

Shaïma estime que les jeunes connaissent mal ce qui se fait dans leur quartier. Elle croit qu'il faut oublier les babillards pour attirer leur attention : ils ne sont pas lus. Elle suggère plutôt d'attirer l'attention des différents comités dans les écoles. Les annonces faites chaque matin par la direction d'école sont également un bon moyen de rejoindre les jeunes. Et, selon elle, il faut attirer l'attention des 12-13 ans pour qu'ils aient cette culture en grandissant.

Elle se dit très fière d'être Montréalaise et entend y rester. La seule raison qui la forcerait à quitter Montréal est la rareté du logement abordable. En terminant, elle suggère de mettre à la disposition des jeunes des salles d'entraînement à prix abordable, le prix des grands centres étant beaucoup trop dispendieux.

Intervenant 7, Jonathan, membre du Conseil jeunesse de Montréal et publiciste

Comme publiciste, il tente souvent d'attirer l'attention des jeunes, ce qui ne se fait pas par l'entremise des médias. Il explique que le meilleur moyen d'attirer les jeunes est à travers les jeunes, en identifiant l'influenceur du groupe.

Intervenant 8, Bubaka

Bubaka est réfugié africain, nouvellement arrivé d'Edmonton. Il a choisi Montréal pour sa culture et sa langue.

Intervenant 9, Marc-Olivier

Marc-Olivier explique que sa famille a déménagé à Montréal pour se rapprocher de son milieu de travail. Il estime que Montréal offre plus de ressources que certaines banlieues. Il note des différences socio-économiques entre différents quartiers où les graffitis et les gangs de rue sont très présents. Il estime que certains quartiers ne sont pas sécuritaires et déplore le fait que les policiers puissent s'acharner sur un groupe de jeunes réunis, sous prétexte qu'ils sont jeunes.

Intervenante 10, Annie, intervenante au projet *Décrocher? Puis après?*

Pour lancer des pistes de solution sur l'intervention dans le milieu, Annie souhaite amener l'exemple de l'organisme *Plein milieu* qui œuvre dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Cet organisme a ouvert des cafés étudiants dans deux écoles secondaires qui font le pont entre le jeune, l'école et les organismes communautaires du quartier. L'organisme fait ainsi la promotion des programmes qui existent.

Dans un autre ordre d'idée, Annie explique qu'elle a été élevée en banlieue et qu'elle est venue s'installer à Montréal pour ses études. Elle se voit mal élever sa famille à Montréal en raison du manque de sécurité et du problème de propreté, comme la présence de seringues souillées dans les parcs.

M. Venneri s'informe à savoir si le travail des intervenants peut apporter quelque chose, s'il peut améliorer ou changer les choses?

L'intervenant peut avoir une grande influence sur un jeune étant donné que son travail est axé sur la personne. L'intervenant travaille donc pour et avec le jeune.

Intervenante 11, Corinne Corriveau, étudiante en intervention

Mme Corriveau croit que les jeunes ont besoin d'être entendus (d'ailleurs, les tags sont un moyen d'exprimer une colère) et d'être valorisés pour les aider à prendre confiance en leur capacité. Pour cela, le financement dans les centres d'aide aux jeunes est primordial. Les jeunes peuvent souffrir du manque d'intervenants. Elle croit donc qu'il faudrait mettre sur pied plus de centres destinés aux jeunes.

Intervenant 12

Un autre jeune souhaite avoir des compétitions interarrondissements, ce qui serait un bon moyen de développer et de stimuler le sentiment d'appartenance des jeunes.

5. Période de questions et d'interventions des membres de la commission

À 21 h 20, le président, M. St-Onge, annonce l'ouverture de la période de questions des membres de la commission.

Mme Teti-Tomassi remercie les jeunes de s'être exprimés sur le sujet. Elle-même mère de cinq enfants, elle croit que les parents ont une bonne part de responsabilité dans le développement du sentiment d'appartenance de leurs enfants.

M. Lachance explique que les commissaires étaient en mode d'écoute. Il croit qu'il est possible d'élever une famille à Montréal, comme il le fait, et il est de sa responsabilité de faire aimer Montréal à ses enfants. Maintenant, il faut passer à l'action en tenant compte de ce qui a été dit.

Mme Decarie encourage les jeunes à ne pas attendre après les autorités, mais de les pousser à agir. Elle retient trois points de l'assemblée : premièrement, elle constate que les besoins sont sectoriels, c'est-à-dire qu'ils sont différents d'un arrondissement à l'autre; deuxièmement, elle remarque toute l'importance d'un groupe d'amis pour les jeunes. Il faut donc offrir des lieux adéquats de rencontres. Enfin, elle constate que la question de la sécurité est omniprésente dans les propos exprimés lors de l'assemblée.

M. Blackhurst remarque que les arrondissements s'intéressent davantage à offrir des activités pour les moins de 18 ans, laissant ainsi de côté les 18-30 ans.

M. Cohen remercie les jeunes de s'être déplacés en si grand nombre et félicite le CjM pour le travail accompli. Les propos exprimés vont certainement servir à trouver des solutions.

M. Venneri remercie également les personnes présentes et rappelle que les valeurs de chacun sont fondamentales pour développer un avenir à leur image.

6. Ajournement de l'assemblée

Le président annonce la tenue d'une troisième séance publique, le 31 mars à midi au Cégep du Vieux-Montréal. De plus, il précise que les recommandations de la commission sur le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais seront adoptées le 19 avril à 17 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À 21 h 35, sur une proposition de M. Frank Venneri, appuyée par M. Sylvain Lachance, la séance est ajournée au 31 mars 2007.

Troisième séance

de l'assemblée publique de la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens tenue le samedi 31 mars 2007 à 12 h, au Cégep du Vieux-Montréal, 255, rue Ontario Est.

SONT PRÉSENTS :

- M. Jean-François St-Onge, président
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
- Mme Mary Deros, vice-présidente
Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
- M. Ross Blackhurst
Arrondissement de LaSalle
- M. Maurice Cohen
Arrondissement de Saint-Laurent
- Mme Suzanne Decarie
Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
- M. Sylvain Lachance
Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
- Mme Clementina Teti-Tomassi
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Frank Venneri
Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Sont également présents, Mme Marilou Filiatreault, présidente du Conseil jeunesse de Montréal, Mme Suzanne Laferrière, conseillère en développement de l'habitation, Mme Sylvie Lepage, conseillère en développement communautaire, et Martin Wexler, chef de division en planification de l'habitation.

Assistance : 25 personnes

1. Ouverture

À 12 h 15, le président, M. Jean-François St-Onge, déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Maurice Cohen, appuyée par M. Suzanne Decarie, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais

Le président, M. St-Onge, cède la parole à Mme Filiatreault pour sa présentation powerpoint (voir point 3 de la séance du 15 mars)

4. Période de questions et d'interventions du public

À 12 h 35, le président annonce l'ouverture de la période de questions du public.

Intervenant 1, Coalition de Montréal-Est de lutte contre l'homophobie

Le jeune constate que le document présenté par le Conseil jeunesse de Montréal ne fait pas mention de la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle et transsexuelle (LGBT), alors que les membres provenant de cette communauté sont une grande source d'arrivants à Montréal. En effet, plusieurs jeunes homosexuels viennent s'établir à Montréal. Mais force est de constater qu'il n'y a pas de lieu de socialisation dédié aux jeunes homosexuels, ce qui représente une lacune importante pour la communauté LGBT.

Intervenant 2, Louis Cléroux, Conseil jeunesse de Montréal et résidant de l'arrondissement de Rosemont–Petite-Patrie

Le jeune constate que l'industrie des jeux vidéo est en pleine floraison à Montréal. Et plusieurs « gamers » peuvent développer leur sentiment d'appartenance à travers cette passion. Une question est lancée à savoir si la Ville de Montréal tient compte des marchés en émergence, comme celui des jeux vidéo.

Mme Lepage explique que plusieurs fonctionnaires de la Ville travaillant dans le domaine du développement économique sont à l'affût des nouveaux marchés même si certains secteurs peuvent échapper à leur attention. Cependant, la Ville tente d'être à l'écoute des nouveaux besoins de la jeunesse afin de leur donner accès à des services adaptés.

Intervenante 3, résidente des Habitations Jeanne-Mance

La jeune, grande amatrice de basketball, constate qu'il est difficile de se spécialiser dans un sport d'élite à Montréal, particulièrement à partir de 12 ans. Elle avoue qu'elle pourrait être incitée à déménager dans une autre ville afin de se spécialiser dans son sport.

Intervenant 4, résidant aux Habitations Jeanne-Mance

Le jeune fait état des lacunes en terme d'infrastructures pour les jeunes. Par exemple, aux Habitations Jeanne-Mance, il y a des terrains de sport, mais pas d'entraînement et d'activités encadrées qui y sont prévus. De plus, il n'existe pas de centre de divertissement pour les 12 ans et plus.

Intervenant 5, résidant de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Le jeune, qui provient d'une communauté culturelle, se dit fier d'être Montréalais, mais c'est parce qu'il s'implique au sein de la communauté dans un désir de changer la vision. Il aimerait que soient développées des initiatives qui visent à favoriser l'insertion des communautés culturelles et que soient développées des stratégies dans le but d'ouvrir un dialogue et, enfin, briser les tabous.

Intervenant 6, Gabriel Desbiens, Coalition jeunesse de lutte contre l'homophobie

Son organisation travaille à la démythification grand public de l'homosexualité. Il aimerait que davantage de visibilité leur soit accordée afin d'éradiquer les tabous. Il ne faut pas simplement concentrer les efforts dans l'arrondissement de Ville-Marie, mais les étendre à l'ensemble de la Ville de Montréal.

Par ailleurs, il constate qu'il y a peu de perspective et peu d'initiative pour la relève dans le milieu artistique à Montréal. De plus, le coût pour louer une galerie afin d'exposer son art est trop élevé. Il suggère donc que des ateliers de création soient mis sur pied afin d'aider la relève. Des partenariats avec des artistes établis pourraient également être envisagés, c'est-à-dire le jumelage entre un artiste de la relève et un artiste reconnu. Certes, les maisons de la culture sont de bons endroits pour tenir des ateliers de création, mais elles sont souvent méconnues de la jeunesse.

Intervenant 7, Sergio Ortega, Jeunesse Lambda et résidant de l'arrondissement d'Ahunatic-Cartierville

Son organisme est également voué à la défense des droits des homosexuels. Il remarque aussi qu'il y a peu d'endroits où les jeunes gais peuvent se réunir. En dehors du village gai, il ne ressent pas un sentiment de sécurité, notamment en raison de la présence des gangs de rue dans son quartier.

Mme Lepage constate, en effet, qu'il y a un taux de suicide élevé chez les jeunes homosexuels en raison souvent d'une détresse psychologique due à l'acceptation de soi et de son orientation sexuelle.

Intervenant 8

Le jeune remarque que beaucoup de jeunes quittent Montréal en raison de la difficulté pour accéder à la propriété, notamment pour les jeunes familles. De plus, l'ouest et l'est de l'île ne sont pas bien desservis par le transport en commun, ce qui contribue également à l'exode des jeunes.

M. St-Onge informe le jeune que le plan de transport de la Ville de Montréal sera déposé dans

les semaines à venir. En ce qui a trait au logement, M. Wexler rappelle la mise en place du programme d'accession à la propriété et souligne le dépôt à venir d'une stratégie résidentielle. Il tient également à préciser que Montréal est considérée comme une ville de savoir et, à ce titre, elle est gagnante en terme de nouveaux arrivants âgés de 14 à 24 ans. Ce sont majoritairement les 25 ans et plus qui désertent la ville.

Intervenant 9, résidant des Habitations Jeanne-Mance

Le jeune se dit plus ou moins fier d'être Montréalais en raison de la présence des gangs de rue qui empêchent d'autres jeunes de s'habiller comme ils veulent et de porter les couleurs qu'ils veulent (certaines couleurs étant associées à certains gangs de rue).

Intervenante 10, résidant des Habitations Jeanne-Mance

La jeune dit aimer Montréal en raison de la liberté d'expression qu'elle lui procure. Cependant, elle trouve Montréal sale. Elle déplore également qu'il n'y ait pas de ligues d'activités sportives pour les 13-18 ans (l'âge maximum étant habituellement 12 ans).

Intervenante 11, animatrice aux Habitations Jeanne-Mance

La dame constate qu'il n'y a pas de lieux de rencontre pour les jeunes, ce qui a contribué à l'avènement des gangs de rue. Il faut s'occuper des jeunes, sur le terrain, et leur offrir un milieu de socialisation qui servira également de milieu d'intégration.

Intervenante 12, Véronique Farinacci, résidente de l'arrondissement de LaSalle

La jeune s'inquiète du faible taux de participation de la jeunesse aux élections municipales. Elle affirme qu'un jeune sur cinq (20 %) a été voté aux dernières élections, ce qui est, à son avis, contrariant. Elle croit que les conseillers municipaux doivent travailler à l'accessibilité de la démocratie. Les conseillers sont souvent vus comme des figures irréelles qui font la une des journaux locaux. Des rencontres avec les élèves du primaire ou du secondaire pourraient être envisagées pour « humaniser » la fonction d'élu.

Intervenant 13, travailleur social, résidant de Longueuil

Il déplore le fait que Montréal soit devenue une ville de transition pour plusieurs familles, c'est-à-dire qu'on vient s'y installer pour les études, mais qu'on quitte pour la banlieue une fois les études terminées. Lui-même a dû quitter Montréal en raison de la forte hausse du prix des loyers. De plus, il se demande si la Ville fait toujours des interventions pour la prévention du VIH.

Mme Lepage explique que la Ville de Montréal est maître d'œuvre pour les activités de sports, de loisirs et de culture. Mais le parent pauvre demeure le développement social (ce qui inclut la prévention du VIH) puisque les municipalités sont des intervenants de deuxième ligne. Par exemple, elle explique que le gouvernement fédéral a donné 750 000 \$ à Montréal pour le travail que la Ville effectue auprès des communautés culturelles. On comprend toute l'ampleur de la disproportion quand on constate que les communautés culturelles sont surtout concentrées à Montréal.

Intervenant 14, Jonathan, Conseil jeunesse de Montréal

Le jeune déplore que le programme d'accession à la propriété est basé sur la valeur marchande du logement plutôt que sur l'espace pour les familles. Les logements sont petits et chers à Montréal, ce qui contribue à l'exode des jeunes. Une personne qui n'est pas propriétaire a moins de chance de sentir appartenir à sa ville.

De plus, il suggère de développer des stages à l'international afin d'envoyer des jeunes qui peuvent s'enquérir des meilleures pratiques faites dans d'autres villes du monde.

Intervenante 15, Claudia Lacroix Perron, Conseil jeunesse de Montréal

La jeune fait l'éloge du Festival Montréal en lumière et, particulièrement de sa Nuit blanche. D'ailleurs, elle constate que la Nuit blanche rejoint un public de jeunes. Elle incite donc la Ville de Montréal à continuer d'encourager ce festival qui connaît un grand succès auprès des jeunes. Par ailleurs, elle déplore le fait que peu de jeunes connaissent la carte Accès Montréal et encourage la Ville à offrir une meilleure visibilité de cette carte, particulièrement auprès de la jeunesse.

Intervenant 16, Jean-Louis Zokpé, Conseil jeunesse de Montréal

Le jeune s'interroge sur les programmes en habitation qui obligent souvent une personne à changer de quartier pour habiter dans un logement qui répond aux critères des programmes. Il suggère plutôt d'offrir un montant défini à des familles, par exemple, afin qu'elles puissent se trouver un logement dans le quartier de leur choix. Par ailleurs, il déplore le manque d'espaces verts à Montréal.

5. Période de questions et d'interventions des membres de la commission

À 14 h 35, le président annonce l'ouverture de la période de questions des membres de la commission.

Mme Decarie mentionne aux jeunes que le pouvoir est entre leurs mains et qu'ils peuvent agir pour changer les choses. Mme Deros désire féliciter et remercier les jeunes qui se sont déplacés pour cette séance et leur rappelle l'importance de toujours saluer les gens.

6. Ajournement de l'assemblée

Le président annonce que la commission adoptera ses recommandations le 19 avril à 17 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À 14 h 45, sur une proposition de M. Maurice Cohen, appuyée par Mme Suzanne Decarie, la séance est ajournée au 19 avril 2007.

Quatrième séance

de l'assemblée publique de la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens tenue le jeudi 19 avril 2007 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

SONT PRÉSENTS :

- M. Jean-François St-Onge, président
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
- Mme Mary Deros, vice-présidente
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- N. Ross Blackhurst
Arrondissement de LaSalle
- M. Maurice Cohen
Arrondissement de Saint-Laurent
- Mme Suzanne Decarie
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- M. Sylvain Lachance
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- Mme Clementina Teti-Tomassi
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Frank Venneri
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Sont également présents, des membres du Conseil jeunesse de Montréal, dont la présidente, Mme Marilou Filitreault.

Assistance : 6 personnes

1. Ouverture de la séance

À 17 h 05, le président, M. Jean-François St-Onge, déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Sylvain Lachance, appuyée par Mme Suzanne Decarie, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais : adoption des recommandations

À la demande du président, les membres procèdent à tour de rôle à la lecture des recommandations (voir annexe).

Sur une proposition de M. Jean-François St-Onge, appuyée par tous les membres, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

4. Période de questions et d'interventions du public

Marilou Filiatreault, présidente du Conseil jeunesse de Montréal

Mme Filiatreault rappelle que le manque de lieux de socialisation et d'activités pour les 18-30 ans est ressorti lors des trois séances publiques. Cependant, elle constate que cela ne se reflète pas dans les recommandations adoptées par la commission.

M. St-Onge précise que la plupart des recommandations ne spécifient pas d'âge, mais utilisent des termes d'ordre plus général afin que les arrondissements puissent les adapter selon leurs besoins locaux spécifiques. Par ailleurs, il explique qu'une lettre, signée de la vice-présidente et de lui-même, sera envoyée aux maires d'arrondissements et aux directions d'arrondissements afin qu'ils portent une attention particulière au rapport de la commission. Cette lettre pourrait comprendre une précision sur les 18-30 ans.

Mylène Robert, coordonnatrice du CjM

Mme Robert tient à remercier la commission pour le travail réalisé. Elle constate que les recommandations reflètent les interventions des trois séances publiques. Beaucoup d'entre elles rejoignent également des préoccupations du CjM. Elle tient à remercier les membres de leur écoute.

Mme Filiatreault souhaite ajouter que c'était une première consultation qui touchait directement les jeunes, mais espère que ce ne sera pas une dernière.

5. Période de questions et d'interventions des membres de la commission

Mme Deros tient à féliciter les membres du Conseil jeunesse pour leur engagement envers la jeunesse. Elle espère qu'ils continueront leur travail.

M. Blackhurst souhaite également les féliciter et rappelle que les recommandations sont le fruit d'une belle collaboration entre le CjM et la commission.

M. Cohen félicite également les membres du CjM à qui vient revient beaucoup de mérite.

Mme Decarie tient aussi à féliciter et à remercier les membres du Conseil jeunesse. Par ailleurs, elle les invite à inciter d'autres jeunes à s'impliquer comme ils le font.

M. Lachance félicite, à son tour, le CjM.

Mme Teti-Tomassi remercie les membres du CjM et exprime le souhait que chaque arrondissement puisse mettre en pratique une partie des recommandations de la commission.

Enfin, M. Venneri rappelle que les recommandations sont le résultat des questionnements tout au long des séances publiques afin de comprendre les besoins des jeunes.

6. Levée de l'assemblée

En terminant, M. St-Onge rappelle que le rapport de la commission sera déposé au conseil municipal du 28 mai.

À 17 h 35, sur une proposition de Mme Suzanne Decarie, appuyée par M. Sylvain Lachance, la séance est levée.

Le 13 novembre 2007

« ORIGINAL SIGNÉ »

Jean-François St-Onge
Président

« ORIGINAL SIGNÉ »

Amélie Régis
Secrétaire-rechercheur

**Commission permanente du conseil municipal
sur les services aux citoyens**

**Recommandations
Le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais**

INTRODUCTION

La Ville de Montréal a, depuis longtemps, fait de la jeunesse (les jeunes âgés de 12 à 30 ans) sa clientèle prioritaire et a développé un réseau de partenaires avec lequel elle a conçu et mis sur pied des mesures, des programmes et des activités afin de favoriser l'émergence de projets PAR et POUR les JEUNES. Cette philosophie d'intervention qui place le jeune au centre des actions, lui permet d'exprimer ses goûts, ses intérêts et ses talents, influence les façons de faire de nombreux partenaires et donne la chance aux jeunes eux-mêmes de devenir des leaders positifs dans leur communauté, de leur ville.

La Ville, consciente qu'elle ne peut actualiser seule l'ensemble des actions pouvant assurer le plein développement de la jeunesse, a fait le choix de travailler en concertation avec les forces vives des quartiers et les jeunes eux-mêmes. En effet, la Ville de Montréal et ses arrondissements travaillent directement avec les milieux de vie et les organisations présentes dans les différents secteurs d'intervention à la réalisation d'activités de sports, de loisirs, de projets et de démarches en développement social et de participation citoyenne, en relations interculturelles, en prévention, en médiation et résolution de problèmes, par des programmes d'activités parascolaires, en environnement, etc. Bien enracinés dans leur quartier, les organismes communautaires jeunesse (ex. : tables de concertation, centres de loisirs, maisons de jeunes, coopératives jeunesse de services, travailleurs de rue, etc.) et les institutions locales (les écoles, le Service de police, les CSSS, les intervenants municipaux, etc.) connaissent bien les réalités locales et les mesures à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie des jeunes et de leurs familles. Dans ces actions, le rôle des intervenants de terrain est majeur puisqu'ils sont les modèles de réussite et les adultes significatifs qui influencent la vie des jeunes et qui créent une relation de confiance. Grâce au travail de ces intervenants, qui agissent en prévention, les jeunes sont mieux outillés et sont moins vulnérables face aux problématiques.

(tiré de l'Avis de la Ville de Montréal portant sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 du Gouvernement du Québec – dépôt adopté au comité exécutif du 20 juillet 2005 CE051417)

La commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens aimerait remercier tous les intervenants, particulièrement les jeunes, qui se sont déplacés lors des trois séances publiques sur le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais.

Les propos recueillis ont été très constructifs et éclairants sur la situation des jeunes à Montréal. À la lumière des interventions tenues lors de ces séances publiques, la commission recommande :

Considérant que la Direction de la diversité sociale du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle a développé une approche en « intervention de milieu », en concertation avec les 19 arrondissements et les directions corporatives concernées, et des Priorités jeunesse municipales 2007-2009;

L'ANIMATION DANS LE MILIEU

Recommandation 1

En collaboration avec les arrondissements, d'axer les actions de la Ville de Montréal en matière jeunesse sur l'intervention dans le milieu afin de miser sur la valorisation des jeunes. Cela peut se traduire par le développement d'activités avec les jeunes afin qu'ils en partagent les objectifs et qu'ils se sentent engagés et écoutés;

Recommandation 2

De faciliter le réseautage avec le milieu scolaire et les organismes jeunesse reconnus par les services corporatifs et les arrondissements pour mieux rejoindre les jeunes et, ainsi, faire connaître les programmes, services et activités de la Ville;

Recommandation 3

De privilégier la récurrence dans le soutien financier des organismes voués à la jeunesse afin de favoriser la multiplication des interventions sociales et, ainsi, assurer une stabilité dans les actions entreprises auprès des jeunes;

L'OFFRE DES ACTIVITÉS

Recommandation 4

D'inciter les arrondissements à revoir l'offre de services et les infrastructures en sports, loisirs et culture afin de les adapter au goût et aux besoins des jeunes d'aujourd'hui, en particulier pour les 12-17 ans, et de vérifier la possibilité que l'administration municipale supporte financièrement des projets en partenariat avec les arrondissements;

Recommandation 5

En collaboration avec les arrondissements, d'évaluer la possibilité de mettre en place une programmation destinée aux adolescents par le biais des Maisons de la culture et des autres lieux de diffusion culturelle;

Recommandation 6

En collaboration avec les arrondissements, de favoriser, à moindre coût, une place à la relève dans la programmation et dans l'accessibilité aux maisons de la culture et aux autres lieux de diffusion culturelle;

Recommandation 7

De développer, de concert avec les arrondissements, des lieux de rencontre selon les besoins des différentes clientèles jeunesse;

Recommandation 8

D'inciter et/ou de supporter le développement d'activités interarrondissements, ce qui favoriserait le renforcement du sentiment d'appartenance;

Recommandation 9

Que la Ville organise, en collaboration avec les arrondissements et les divers partenaires impliqués, des Jeux de Montréal pour les 12-17 ans et continue de soutenir l'organisation des Jeux de Montréal dédiés aux 6-12 ans;

Recommandation 10

De mettre sur pied une activité annuelle vouée à la jeunesse, dont la principale clientèle serait les 12-17 ans et dont le concept serait développé par et pour les jeunes;

Recommandation 11

D'encourager les arrondissements à développer des activités à moindre coût en fonction des moyens financiers des jeunes;

Recommandation 12

De développer de nouveaux forfaits destinés aux jeunes afin de faire connaître certaines activités de la Ville (muséums nature, activités culturelles, etc.) et d'assurer une meilleure promotion de la carte Accès Montréal auprès des jeunes;

Recommandation 13

D'encourager les arrondissements à développer des activités qui favorisent les échanges intergénérationnels et interculturels;

Recommandation 14

D'assurer une meilleure diffusion de l'information sur les programmes d'emplois à la Ville de Montréal, destinés aux jeunes, comme le programme Placement Carrière-Été et le programme de Parrainage professionnel;

Recommandation 15

D'évaluer la possibilité de mettre sur pied un programme de stages à l'étranger destiné aux jeunes;

Recommandation 16

De supporter des initiatives visant à faciliter l'intégration, l'encadrement et l'accueil des jeunes en provenance des régions extérieures à Montréal;

Recommandation 17

D'organiser, en collaboration avec les arrondissements, des activités pour les jeunes favorisant la démocratie municipale : tournée d'écoles, programme conseiller d'un jour, conseils d'arrondissement pour les jeunes, etc., ce qui permettrait également aux élus de mieux connaître la réalité des jeunes;

Recommandation 18

Que l'administration municipale poursuive les discussions avec le gouvernement du Québec afin de relancer un programme dont les actions sont orientées sur les quartiers défavorisés, tel le programme de Renouveau urbain;

L'ENVIRONNEMENT

Considérant que la Ville de Montréal s'est dotée, en 2005, du premier Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise;

Considérant que ce plan s'appuie sur quatre principes directeurs, à savoir une collectivité au cœur du développement durable, une meilleure qualité de vie, une protection accrue de l'environnement et une croissance économique durable;

Recommandation 19

D'organiser, en collaboration avec les arrondissements et les partenaires du milieu, tels que le réseau scolaire, plus d'activités s'adressant particulièrement aux jeunes, dont la toile de fond est l'environnement;

Recommandation 20

De poursuivre les efforts pour faire de Montréal une ville verte, qui se démarque par ses actions des autres grandes villes canadiennes et américaines;

LE TRANSPORT EN COMMUN

Considérant que la vision et les orientations du Plan de transport de la Ville de Montréal ont été présentées en 2005;

Considérant que la version finale du Plan de transport est en cours d'élaboration;

Recommandation 21

D'évaluer la possibilité d'offrir plus de dessertes en transport en commun pour les secteurs Est (exemple : Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles) et Ouest (exemple : Sainte-Geneviève, Pierrefonds, Roxboro, L'Île-Bizard) de l'île de Montréal;

L'HABITATION

Considérant que les jeunes familles sont grandement susceptibles d'opter pour la banlieue en raison du prix et de la grandeur des logements et des propriétés disponibles à Montréal;

Recommandation 22

Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine renforce et/ou définisse, en partenariat avec le gouvernement du Québec, des actions favorisant le développement de logements abordables, selon les besoins des jeunes familles, des étudiants, des finissants à la recherche d'un premier emploi, etc.;

Recommandation 23

Avec la collaboration des arrondissements, de sensibiliser les promoteurs et les constructeurs au développement d'alternatives écologiques (LEED) et au développement de projets conçus pour les jeunes familles;

LA PROPRETÉ

Considérant que le comité exécutif a adopté, le 13 décembre 2006, le Programme de la propreté et de l'entretien 2007-2010;

Considérant qu'une des cinq cibles d'intervention de ce programme est l'affichage sauvage sur le domaine public et les graffitis sur les domaines public et privé;

Considérant qu'un des moyens d'intervention préconisés est de favoriser davantage la coalition de partenaires, des résidents et des organisations communautaires pour contrer la prolifération des graffitis sur les domaines public et privé;

Recommandation 24

Que l'Unité de propreté et d'entretien étudie, en collaboration avec les arrondissements, des alternatives créatives pour enrayer le problème de graffitis, que ce soit, par exemple, par l'augmentation du nombre de murs légaux, par l'exposition d'œuvres notamment dans des lieux publics, par l'organisation de concours de dessinateurs afin de laisser l'opportunité aux jeunes de s'exprimer et afin de valoriser le talent;

Recommandation 25

De développer des activités, dans le cadre des campagnes de propreté, en collaboration avec le milieu scolaire, engageant les jeunes ou émanant d'initiatives de jeunes;

LA SÉCURITÉ

Considérant que le phénomène des gangs de rue compte parmi les enjeux les plus préoccupants pour les jeunes Montréalais, poussant même certains d'entre eux à quitter des quartiers de la ville;

Considérant les mesures prises par le Service de police de la Ville de Montréal qui a mis en place une approche intégrée basée sur quatre axes d'intervention : répression, prévention, communication et recherche;

Considérant les deux comités de la Ville – le comité directeur du SPVM et le comité directeur Ville de Montréal/gangs de rue – créés pour comprendre et contrer le phénomène des gangs de rue;

Recommandation 26

D'intensifier et d'actualiser les actions mises en place pour rejoindre et intervenir auprès des jeunes les plus à risque afin d'enrayer le phénomène des gangs de rue;

Recommandation 27

De reconnaître, d'accentuer et d'encourager le support de la Ville et des arrondissements envers les organismes partenaires dont la mission vise, entre autres, la lutte aux gangs de rue;

Recommandation 28

D'identifier des actions permettant d'augmenter la sécurité et le sentiment de sécurité des jeunes dans les lieux publics, notamment dans les parcs;

Les recommandations 26, 27 et 28 seront acheminées à la Commission de la sécurité publique.

CONCLUSION

La Ville de Montréal s'associera aux grands partenaires gouvernementaux, institutionnels, communautaires et privés afin d'agir de façon concertée et intégrée sur l'ensemble du territoire montréalais pour assurer une prise en compte des recommandations des jeunes qui ont émané des consultations publiques. Le développement d'un sentiment d'appartenance à Montréal pour et par les jeunes est une démarche qui nécessitera un investissement en temps, en énergie et en ressources. C'est d'abord aux jeunes Montréalaises et aux jeunes Montréalais, notamment aux membres du Conseil jeunesse de Montréal, d'assumer un leadership en cette matière et aux instances comme la municipalité, de leur donner les moyens et un accès aux lieux de décision et d'organisation pour qu'elles/ils puissent faire émerger un Montréal, à leur image et répondant à leurs intérêts et à leurs goûts.